**Demande de dérogation aux conditions de subventionnement**

**Document à joindre à votre rapport d’activités 2020**

L'article 2, §1er de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française n°1 de pouvoirs spéciaux du 7 avril 2020 permet de déroger aux règles et conditions de liquidation des subventions et suspendant les délais de recours dans le cadre de la crise sanitaire du COVID-19.

Dès lors que vous joignez le présent document à votre rapport d’activités, il n’est pas nécessaire de compléter le formulaire de demande de dérogation aux conditions de subventionnement pour la liquidation du solde de la subvention 2021 dans le cadre de la crise sanitaire du COVID-19 mis en ligne sur la plateforme SUBside.

|  |
| --- |
| **Quelle(s) condition(s) de subventionnement n’avez-vous pas pu remplir ?** |

|  |
| --- |
| **En quoi l’impossibilité de remplir cette(ces) condition(s) est-elle une conséquence des mesures prises par le Gouvernement fédéral pour lutter contre le COVID-19 ?** |

|  |
| --- |
| **Quelle est la période pendant laquelle les mesures de lutte contre le COVID-19 vous ont empêché de remplir ces conditions (date de début et date de fin (si connue)) ?** |

Je soussigné(e) ………………………………………………………………………………. (Nom + Prénom du (de la) gestionnaire de l’association) dûment mandaté(e) par le Conseil d’Administration de l’asbl …………………………………………………………………………… (Nom de l’association) déclare sur l’honneur

* que l’asbl susmentionnée a besoin de la subvention 2021, en intégralité ou en partie, pour faire face aux dépenses en lien avec l’activité subventionnée qui n’ont pu être évitées ou diminuées par l'effet de l'annulation de celle-ci ou le recours à des dispositifs d'aide ou de soutien économique mis en place par d'autres autorités publiques
* que la rémunération des personnes chargées de la conception, de l’exécution ou de la réalisation d’activités prévues durant la période a été honorée

Fait à …………………………………………..

Le ………………………………………. 2021 Nom et Signature